

LA FRANCE :

Le pays où **la carte** continue d'être le moyen de paiement préféré et où les **commerçants** sont satisfaits du niveau des frais d'acceptation des cartes.

Les consommateurs et les commerçants français sont **satisfaits** des options de paiement à leur disposition

87% *des consommateurs français et 91% des commerçants français déclarent que les options de paiement à leur disposition répondent à leurs besoins.*

La carte continue d'être le moyen de paiement préféré des Français

CONSOMMATEURS

83% *des consommateurs français ont payé par carte cett année, tandis que 78% ont payé en espèces.*

■ En ce qui concerne **les avantages des paiements par cartes** pour effectuer des achats en magasin, les consommateurs français apprécient:

- ✓ leur rapidité
- ✓ leur large acceptation
- ✓ leur sûreté et sécurité

COMMERÇANTS:

■ Environ **90%** des commerçants français acceptent les cartes. Les paiements par carte représentent **54%** de leur chiffre d'affaires, qui devrait augmenter dans les 5 prochaines années.

■ En ce qui concerne **le coût**,

97% *des commerçants français sont satisfaits du niveau des frais d'acceptation des cartes*

et **89%** estiment que les avantages des cartes l'emportent sur les coûts.

■ Les commerçants français apprécient la **sûreté** et la **sécurité** des cartes, la **facilité** d'utilisation, la possibilité de toucher une **large clientèle**, la **rapidité** et la **garantie de paiement**.



De nouvelles méthodes de paiement se multiplient avec les paiements instantanés qui gagnent du terrain et les BNPL qui devraient connaître une forte croissance.



53% des consommateurs français **préfèrent utiliser les paiements instantanés pour payer un ami** et pensent que les paiements instantanés sont **largement disponibles** pour les achats en ligne. **40%** pensent qu'ils sont largement acceptés pour les paiements en magasin.



25% des commerçants français **acceptent les paiements instantanés**. Ce chiffre est inférieur à la moyenne des plus grands pays européens (**43%**) et est très inférieur à certains pays, comme la Pologne (**72%**). La moyenne européenne devrait passer à 81% dans l'année qui suit.



Presque tous les commerçants

sont **satisfaits des caractéristiques actuelles des paiements instantanés**.



12% d'entre eux **acceptent** actuellement le système de paiements différés "Buy-Now-Pay-Later" (BNPL), ce qui est inférieur à la moyenne des plus grands pays européens (**23%**). Des pays comme la Pologne et la Suède sont proches des **40%**. La moyenne européenne devrait tripler dans un avenir proche.

La transition numérique se poursuit dans les paiements

- **67%** des consommateurs et **70%** des commerçants français accueilleraient favorablement des initiatives visant à **encourager les paiements électroniques** au détriment des paiements en espèces. **86%** des commerçants français apprécieraient également la possibilité de refuser les paiements en espèces.
- Les consommateurs français sont à l'aise pour payer jusqu'à 117€ en utilisant le sans contact, au-delà de la limite actuelle de 50€ par transaction fixée par la DSP2.

76% *des consommateurs français utilisent plus souvent les paiements par carte sans contact depuis la pandémie*

et préfèrent payer par carte sans contact plutôt qu'en espèces, appréciant les aspects de **rapidité, d'hygiène** et de **facilité d'utilisation**.



À propos de Payments Europe

Payments Europe est le porte-parole du secteur des paiements par carte. Nous représentons les émetteurs de cartes, les acquéreurs de cartes et les systèmes de cartes. Nos membres sont actifs dans toute l'Europe et notre mission est de promouvoir la valeur que les paiements par carte apportent à l'économie et à la société européenne. Nous œuvrons pour un marché européen des paiements dynamique, compétitif et centré sur le consommateur.

www.paymenteurope.eu